

Manuscrit 34 (K30)
Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore Niépce
23 juin 1825

Monsieur ;

C'est seulement le 20 Juin que j'ai reçu votre lettre datée du 15¹./

La Chambre Obscure entière, montée en Cuivre,
la Table et les montans brisés, rideaux &c.²

100 f/

L'appareil seul (c'est à dire la partie supérieure/
qui tient le prisme) monté[s] en Cuivre .

55/

La poulie seule (après quoi s'adapte/
l'appareil et les rideaux) en noyer

10/

En vous décidant, Monsieur, pour l'un ou l'autre appareil,
on déduira de sa valeur celle du prisme que vous fournirez/
et qu'on y adaptera³./

Je pense, Monsieur, vous avoir donné les détails/
que vous désiriez. Je suis,/
Monsieur,/
Votre très humble et très/
dévoué Serviteur/
Vinc. Chevalier aîné/
Ing. Opt. Breveté./

Quai de l'horloge n° 69./

Paris 23 Juin 1825.

[Monsieur/](#)
[Monsieur J. N. Niépce/](#)
[rue de l'oratoire à Chalons sur Saône/](#)
[Chalons sur Saône/](#)

¹ Document inconnu.

² La chambre obscure à rideaux était un système optique constitué d'un prisme ménisque projetant une image orientée à 90° par rapport au référent. Cela permettait de projeter l'image horizontalement sur une table placée sous le système optique. Cet agencement était entouré d'un drap opaque permettant de former une tente et de s'isoler de la lumière ambiante. On pouvait ainsi obtenir une image d'une grande luminosité et la dessiner sans difficulté grâce à la projection sur un plan horizontal. Ce système, mis au point par Chevalier, était donc plus pratique qu'une chambre noire classique. Il offrait également une meilleure qualité d'image, la projection se faisant directement sur le papier blanc du dessinateur et non plus sur un papier huilé.

³ En ce mois de juin 1825, Nicéphore venait en effet de se procurer un prisme ménisque (objectif formé d'un verre concave d'un côté et convexe de l'autre). C'est M. de Champmartin, le beau-père d'Isidore, qui le lui avait rapporté (peut-être de Dijon) tout comme les planches de cuivre que Niépce utilisera pour ses essais de l'été 1825 (et qu'il fera parvenir au graveur Lemaître en juillet 1825, par l'intermédiaire de M. de Champmartin). Jusqu'à présent inédites, ces informations nous sont fournies par la correspondance entre Nicéphore et son cousin Alexandre du Bard de Curley (cf. Lettre du 5 juin 1825, BNF).